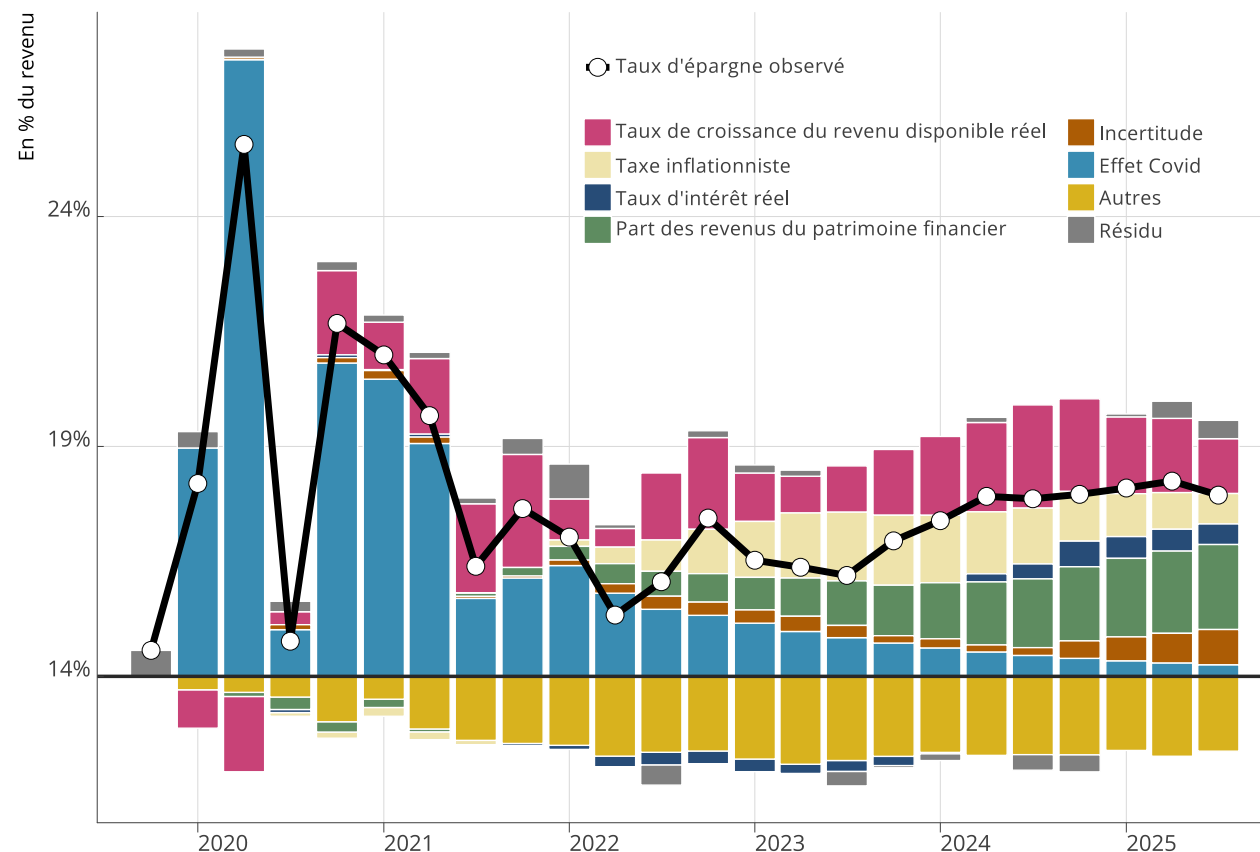


Taux d'épargne: une hausse portée par les revenus du patrimoine financier, la taxe inflationniste et l'incertitude

Clémence Briodeau, OFCE, Sciences Po Paris

Publié le 12 janvier 2026



Lecture : Le taux d'épargne des ménages est passé de 15 % du revenu disponible brut au T4 2019 à 18,4 % au T3 2025, en raison de la hausse de la part des revenus du patrimoine financier dans le revenu (1,8 point), de la hausse du revenu réel (1,2 point), de l'incertitude (0,8 point), de l'inflation (0,7 point) et de la hausse des taux d'intérêt réels (0,4 point). La décomposition découle de l'estimation de l'équation de consommation (de 1991 à 2023).

Note : Les autres contributions regroupent la part de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels, les effets de richesse financière, le taux de chômage, la constante et les contributions passées.

Sources : Insee, calculs OFCE.

La hausse du taux d'épargne depuis fin 2019 s'explique principalement par l'augmentation du poids des revenus du patrimoine financier dans le revenu des ménages et par l'inflation élevée qui a réduit la valeur réelle des patrimoines. Depuis fin 2024, l'incertitude renforce l'épargne de précaution.

Lien vers le billet sur le site de l'OFCE : https://www.ofce.sciences-po.fr/blog2024/fr/2026/20260112_CB_gow

Voir aussi :

- Clémence Briodeau, «Comment expliquer le taux d'épargne élevé en France ?», Perspectives 2025-2026 pour l'économie française, européenne et mondiale, Étude Spéciale, Octobre 2025